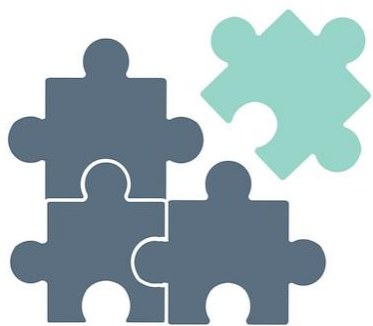




MÉDIATION

FORMATION DE BASE 2025



INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/01/2025



POUR QUI?

Professionnels du droit, juristes ou non juristes, professionnels de la santé, du social, cadres des ressources humaines et de la fonction publique, indépendants, experts judiciaires.



POURQUOI?

- Comprendre l'émergence d'un conflit
- Appréhender le processus de la médiation
- Acquérir les outils et techniques de règlement d'un conflit dans votre vie professionnelle et personnelle



MODALITES

- 50 heures de formation
- Cours théoriques
- Cas pratiques



INFORMATIONS

- Formation en présentiel à Antibes
- 1 vendredi par mois, de 09h00 à 17h00
- De février à juin 2025



TARIFS

- De 1500 à 3000 €
- Eligible au FIF PL



Centre de médiation et de formation
Certification QUALIOP1
au titre de son action de formation

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS
D'INFORMATIONS :

 06 13 58 39 20

 secretariat.ami@outlook.com



MÉDIATION

FORMATION DE BASE



Centre de médiation et de formation
Certification QUALIOPI
au titre de son action de formation

Association Loi 1901 – J.O. 21/08/2010
SIRET : 52514185900021 – Code NAF : 94994

☎ 06 13 58 39 20 ✉ secretariat.ami@outlook.com

La médiation est un processus de construction ou de reconstruction de la communication entre des personnes qui sont en situation de conflit.

Ainsi, le travail du médiateur consiste à retisser du lien social et à reconstruire une communication apaisée et constructive.

Que vous vouliez utiliser la médiation dans le cadre de votre travail, de votre entreprise, de votre famille, que vous vouliez devenir médiateur ou vous servir de la médiation à titre personnel, les formations d'AMI-Médiation vous permettront de prévenir et d'aider à régler amiablement des différends ou des conflits.



FORMATEUR



Daniel LALLAÏ

- Directeur de la formation et pédagogie du Conseil Collégial d'AMI-MEDIATION

- Inspecteur de l'Education Nationale Honoraire

- Médiateur près la Cour d'Appel d'Aix en Provence, agréée FFCM

Inspecteur de l'Éducation Nationale honoraire, Daniel LALLAÏ a consacré sa vie à la formation auprès d'élèves et des adultes.

De formation juridique, il est également titulaire d'un doctorat en sciences humaines et pratique la médiation depuis plusieurs années.

NOS VALEURS ET ENGAGEMENTS

Notre centre de formation, certifié QUALIOPI au titre de son action de formation, s'inscrit dans le respect du Code de déontologie du Médiateur, du Référentiel Qualité de la Formation des Médiateurs et du Livre Blanc de la Médiation. Adhérent à la FFCM, nos formations sont agréées par la Fédération.

OBJECTIFS

- Discerner les contours du conflit : analyser la nature, les sources et les aspects émotionnels.
- Proposer et mettre en œuvre le processus de médiation étape par étape.
- Maîtriser les outils et techniques du médiateur pour traiter les situations conflictuelles.
- Savoir communiquer pour faire émerger les solutions par les parties en conflits.

PUBLIC – PREREQUIS

- Etudiant, juriste ou non juriste, tout professionnel appelé à gérer des conflits
- Aucun prérequis nécessaire

PEDAGOGIE

- Cours théoriques
- Jeux de rôles et simulation d'entretien de médiation
- Travail personnel (fiches de lecture, mémoire)

ET APRES ?

Accès à la formation d'approfondissement pour ceux souhaitant exercer en tant que médiateur.



MÉDIATION

FORMATION DE BASE



Centre de médiation et de formation
Certification QUALIOP
au titre de son action de formation

Association Loi 1901 – J.O. 21/08/2010
SIRET : 52514185900021 – Code NAF : 94994

☎ 06 13 58 39 20 ✉ secretariat.ami@outlook.com

PROGRAMME DE LA FORMATION

Dates 1 vendredi par mois	MODULE
Février 2025 <i>Maison des Associations</i>	LE CONFLIT Définir le conflit et identifier le conflit : signaux annonciateurs, élément déclencheur, dynamique et composante.
Mars 2025 <i>Maison des Associations</i>	LES PRINCIPES DE LA MEDIATION Les principes de la médiation, son processus et la pose du cadre : principe déontologique, recommandations éthiques et obligations légales. Cas Pratiques
Début Avril 2025 <i>Maison des Associations</i>	LA PREPARATION DE LA MEDIATION : LA PHASE DU QUOI Posture du médiateur et la clarification des positions. Cas Pratiques
Fin Avril 2025 <i>Maison des Associations</i>	DU PASSE AU PRESENT : LA PHASE DU « POURQUOI » Exploration des besoins et techniques de communications. Cas pratiques
Mai 2025 <i>Maison des Associations</i>	LE PRESENT : LA PHASE DU « COMMENT » Parvenir à une compréhension mutuelle et techniques de reformulations. Cas pratiques
Juin 2025 <i>Maison des Associations</i>	DU PRESENT AU FUTUR : LA PHASE DU « COMMENT MAINTENANT » Accord de médiation, vérification de la faisabilité et concrétisation de l'accord. QCM
Septembre 2025 <i>Maison des Associations</i>	Evaluation Fiches de lecture et mini-mémoire.



HORAIRES DES FORMATIONS

09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

LIEU DES FORMATIONS

Maison des Associations
288 chemin de St-Claude
06600 Antibes

- ✓ **Restauration et hôtels à proximité**
- ✓ **Parking gratuit / Espaces sanitaires**
- ✓ **Accès WIFI**
- ✓ **Accessibilité aux personnes à besoins particuliers** : un référent handicap est à votre disposition
✉ referenthandicap@xavier-fruton.fr



MÉDIATION

FORMATION DE BASE



Centre de médiation et de formation
Certification QUALIOP
au titre de son action de formation

Association Loi 1901 – J.O. 21/08/2010
SIRET : 52514185900021 – Code NAF : 94994

☎ 06 13 58 39 20 ✉ secretariat.ami@outlook.com

INSCRIPTIONS

- Bulletin d'inscription à (ci-joint) à transmettre.

- A compléter et à transmettre au plus tard le 15 janvier 2025 à :

secretariat.ami@outlook.com

FINANCEMENT & TARIFS

3000 €

Avec une prise en charge par l'employeur ou un organisme de formation

1500 €

A titre individuel
avec une possibilité de paiement en 3 fois sans frais

FORMATION TENUE SOUS RESERVE DE 4 PARTICIPANTS MINIMUM



Centre de médiation et de formation depuis plus de 10 ans, notre association, composée de médiateurs experts, est au service de la médiation.

- Formation certifiée QUALIOP et agréée FFCM
- Formation d'expert, de professionnel du droit, de haut cadre de la fonction publique
- 697 heures de formation dispensés en 2023
- 75% de nos inscrits recommandent notre centre de formation (issus d'un questionnaire 2023)

Une question ?

**N'hésitez pas à nous
contacter !**

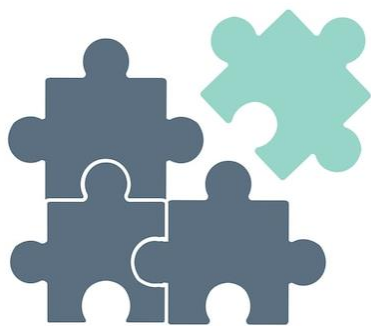


06 13 58 39 20



secretariat.ami@outlook.com





MÉDIATION

FORMATION DE BASE 2025



INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/01/2025

Session :

1 vendredi par mois – de février à juin 2025 – évaluation en septembre 2025

Lieu :

Maison des Associations – 288 chemin de St-Claude – 06600 Antibes

Vous :

Nom et prénom :

Adresse :

Fonction :

Tél. : Portable :

Adresse mail :

Adresse de facturation:.....

Avez-vous des besoins de compensation spécifiques (RQTH, handicap...)? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, notre référent handicap pourra échanger avec vous et vous accompagner.

Quelles sont vos attentes et vos motivations pour cette formation ?

.....

.....

.....

Votre formation de base avec AMI-Médiation :

Votre prise en charge :

- ☐ individuelle (1500 € TTC) ☐ Règlement en 2x sans frais ☐ OUI ☐ NON
- ☐ par mon employeur (3000 €)
- ☐ par mon OPCO (3000 €)

A l'envoi de ce formulaire, les documents complétant votre inscription vous seront transmis (facture, règlement intérieur, contrat de formation, etc...).

Bulletin d'inscription à retourner à :
secretariat.ami@outlook.com

J'ai bien noté que :

- Cette formation est susceptible d'être annulée si le nombre de 4 participants n'est pas atteint.
- Votre inscription ne sera définitive qu'à compter du règlement de votre formation (en cas de règlement en 2 fois sans frais, qu'à compter du 1er versement) au plus tard, le 15 janvier 2025.
- En cas d'annulation par notre centre, le remboursement est intégralement réalisé.

Date et signature :



Centre de médiation et de formation
Certification QUALIOPF
au titre de son action de formation

Association Loi 1901 – J.O. 21/08/2010

SIRET : 52514185900021 – Code NAF : 94994